

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26681**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Sciences du Langage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention se décline en deux parcours-type

- Linguistique, Cognition, Communication
- Linguistique, Informatique, Technologies du Langage

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour plus d'informations, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des universités.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Définition de thèmes d'études ou de recherches en sciences du langage, rassemblement et analyse de la documentation disponible, consultation des experts et des personnalités compétentes, définition de la méthodologie et délimitation du champ d'investigation.
- Recueil de données langagières, traitement et analyse scientifique, interprétation des résultats.
- Communication des résultats à l'écrit (mémoires, rapports d'étude, notes de synthèse, articles..) et à l'oral ; participation à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes relevant du domaine d'investigation.
- Construction et passation d'expérimentations en (neuro)psycholinguistique auprès de sujets apprenants, typiques ou pathologiques.
- Analyse, conception et structuration de discours, verbaux et non verbaux, produits dans diverses pratiques sociales (littérature, publicité, presse, arts, audiovisuel).
- Développement de ressources et d'outils innovants dans le domaine du traitement automatique des langues.
- Conception, amélioration, évaluation de ces outils et intégration dans l'activité d'une organisation.
- Analyse et définition des besoins d'une organisation en outils de gestion et d'accès à l'information sous forme textuelle, pour des applications liées à la recherche documentaire, la veille technologique, scientifique et commerciale, la maîtrise de la communication client, la traduction, la gestion des risques, l'aide à la rédaction, la gestion des connaissances.
- Production de ressources linguistiques (corpus, lexiques, terminologies, ontologies) dans différents champs d'activité.
 - Mettre en pratique les concepts et méthodes propres aux sciences du langage ;
- Construire une démarche de recherche (formulation d'hypothèses et vérifications par l'élaboration d'un dispositif empirique basé sur la collecte, l'analyse et le traitement quantitatif et qualitatif de données langagières) en réponse à une question théorique ou à une demande de terrain ;
- Observer, décrire, modéliser des données dans divers champs de la linguistique et mettre en œuvre les dispositifs technologiques et logiciels nécessaires au traitement et à l'analyse de ces données dans les différentes spécialités concernées ;
- Construire et mener une expérimentation en psycholinguistique et neuropsycholinguistique avec des sujets typiques ou pathologiques ;
- Analyser les discours produits dans diverses pratiques sociales ;
- Décrire et analyser des usages langagiers en faisant appel à des techniques d'analyse de corpus, de fouille de données et d'outils statistiques ;
- Concevoir des applications à partir des résultats de la recherche (didactique, remédiation, évaluation...) ;
- Choisir et mettre en œuvre des techniques de recueil et de traitement informatique des données linguistiques (collecte de données, annotation, exploration, traitements), en faisant appel à des outils existants, ou en programmant des chaînes de traitement spécifiques ;
- Utiliser et expertiser des programmes informatiques dédiés au traitement de la langue ; évaluer avec des techniques et des compétences adaptées la qualité de ces traitements ;
- Produire et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, retranscriptions, corpus, thesaurus, données terminologiques, etc.) en utilisant des méthodes informatiques ;
- Décrire, modéliser et formaliser des règles linguistiques pour les intégrer à des programmes informatiques.
- Mettre en pratique les différents outils et ressources documentaires, notamment ceux liés aux nouvelles technologies de l'information (moteurs de recherche, bases de données), de manière à mener une recherche documentaire ou une analyse concurrentielle et en fournir une synthèse (état de l'art) ;
- Communiquer et diffuser ses connaissances et ses résultats en utilisant les supports de communication adéquats, à l'oral (exposés avec diaporama), comme à l'écrit (production de dossiers, rapports et mémoires) ;
- Mobiliser des savoir-faire professionnels : planifier son action et ses ressources, gérer le travail en équipe, rédiger des documents professionnels (proposition d'intervention, cahier des charges, compte-rendu d'étapes,...), préparer et animer des réunions de travail,

utiliser la documentation technique, comprendre et traiter les informations accessibles en langue étrangère (généralement l'anglais).

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

J Information et communication
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
Q Santé humaine et action sociale
Linguiste ;Linguiste-informaticien
Chargé d'étude et de recherche en sciences du langage
Chef de projet dans des domaines divers ayant trait à l'information, la culture, la santé, l'éducation
Lexicologue/lexicographe ; terminologue
Rédacteur réviseur ; correcteur / éditeur de texte
Chargé de communication scientifique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
M1803 : Direction des systèmes d'information
H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, le parcours « Linguistique, Cognition, Communication » était enregistré sous la Mention « Sciences du langage Spécialité Linguistique, Cognition, Communication ».

Jusqu'en 2015, le parcours « Linguistique, Informatique, Technologies du Langage » était enregistré sous la Mention « Sciences du langage Spécialité : Ergonomie Cognitive et Ingénierie Linguistique Parcours professionnel - Parcours recherche : Recherche en traitement automatique des langues ».

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date du 25 mars 2014.